TERMES DE REFERENCE

Titre du poste :	Etude sur la définition d'un panier standard de services communaux
Communes Ciblées	Anse-à-Pitres ; Ganthier ; Ouanaminthe et Belladère ; Capotilles ; Cerca la Source
Lieu d'affectation :	Port-au-Prince, Haïti
Domaine d'intervention :	Gouvernance
Type de contrat :	Firme locale
Début du contrat :	3 novembre 2020
Niveau du poste :	National
Langues requises :	Français
Durée du contrat :	90 jours
Durée prévue pour la mission :	3 novembre 2020 – 3 février 2021

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La gouvernance locale implique dans une certaine mesure l'autonomie des collectivités territoriales. Cela est illustré par la gestion efficace de leurs ressources, à travers des moyens de développement et la prestation des services offerts aux citoyens. Cette gouvernance doit nécessiter la participation de la communauté, ce, dans la conception, la réalisation et l'évaluation des actions visant à améliorer ses conditions de vie. En ce sens, elle est comprise comme l'exercice de l'autorité politique, économique et administrative par les collectivités territoriales.

Dans cette perspective, Le Projet « Appui à la Gouvernance Locale et Développement Territorial » (AGLDT) entant appuyer le gouvernement ainsi que les acteurs locaux dans la mise en place à l'échelle territoriale des dispositifs de planification et de gestion du développement. Cette action structurante s'inscrit dans la perspective que toutes les femmes et les hommes des communautés du pays, urbaines ou rurales, bénéficient de services publics de base décents et d'opportunités diversifiées de moyens d'existence. Le Projet appuiera globalement le Gouvernement d'Haïti dans la conception et la mise en œuvre des réformes

de déconcentration, de décentralisation et d'aménagement du territoire, en combinant un soutien à la formulation et au pilotage des politiques publiques et à leur opérationnalisation dans des pôles de développement local prioritaires, et ce principalement sur la zone frontalière. Pour ce faire, le projet renforcera la sensibilité au genre des institutions territoriales pour la prestation des services de base en veillant à un accès équitable des femmes et des filles. Le Projet AGLDT est organisé autour de trois grands volets : (i) le pilotage des réformes de déconcentration et décentralisation ; (ii) la modernisation des administrations territoriales (services déconcentrés et collectivités territoriales) ; et (iii) la structuration des mécanismes de développement territorial.

Le Projet AGLDT est un projet de 5 ans du gouvernement haïtien, mis en œuvre par le MPCE, le MICT et l'OMRH avec l'appui du PNUD qui est cofinancé par le gouvernement haïtien, le gouvernement canadien et le PNUD.

Le Projet AGLDT est aligné sur la vision et les grands chantiers du PSDH qui vise à faire d'Haïti un pays émergent à l'horizon 2030, et contribue en particulier aux éléments suivants de cette vision :

- Une société équitable, juste, solidaire et conviviale, vivant en harmonie avec son environnement, sa culture, une société moderne où l'État de droit, la liberté d'association et d'expression et l'aménagement du territoire sont établis ;
- Une société où l'ensemble des besoins de base de la population sont satisfaits en termes quantitatif et qualitatif ;
- L'encadrement d'un État unitaire, fort, responsable, garant de l'application des lois et de l'intérêt des citoyens, ainsi que fortement déconcentré et décentralisé.

Afin de mieux prioriser l'utilisation des maigres ressources financières des communes dans la fourniture de services aux populations, le Projet AGLDT appuie le MICT et les fédérations d'élus dans la définition d'un « panier de services communaux » pour les différentes catégories de communes, avec un cahier des charges précis. La définition du panier de services sera éclairée par une analyse comparative entre les sexes qui aidera à déterminer les différents besoins et priorités de base des hommes et des femmes dans les communes ciblées et à évaluer les différences entre les sexes en termes d'accès aux services. L'opérationnalisation de ces paniers sera appuyée dans les différentes communes ciblées, y inclus par des formations et des petits investissements en matériel. Afin de développer une plus forte culture de redevabilité au sein des administrations municipales, le Projet travaillera aussi avec des organisations de la société civile dans 6 communes de la bande frontalière pour mettre sur pied des mécanismes de redevabilité sociale portées par les organisations de base locales sur la fourniture de services et à la gestion des finances municipales par les administrations communales.
C'est dans cette perspective que le bureau du PNUD cherche à recruter une firme de consultation capable d'identifier et améliorer un panier de services aux populations de six communes frontalières d'Haïti

.

2. OBJECTIFS

Le projet AGLDT veut développer une plus forte culture de redevabilité au sein des administrations municipales. Pour s'aligner sur la vision du Programme de modernisation de l'Etat (PME-2023), cette consultation se donne pour objectif d'améliorer les mécanismes de prestation de services municipaux dans les municipalités sélectionnées par l'introduction de services aux citoyens.

De manière spécifique, il s'agit de :

- Inventorier puis analyser les différents services municipaux existants et leur rentabilité financière et économique ;
- Elaborer un cahier de charges assorti des besoins de services collectifs dans 6 communes frontalières ;
- Analyser le cadre global actuel des services communaux ;
- Proposer un panier de services communaux pour les différentes catégories de communes frontalières, en tenant compte des besoins et priorités des hommes et des femmes.

3. TACHES ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité du Représentant résident du PNUD en Haïti, de la Cheffe d'unité Gouvernance et sous la supervision directe du Directeur national du projet, la firme aura la responsabilité de conduire, en collaboration avec l'équipe du projet et la Direction des Collectivités Territoriales (DCT) du MICT, les activités devant permettre l'atteinte des objectifs susmentionnés.

De façon spécifique et à titre indicatif, elle assumera les tâches suivantes :

Tâche 1 : Evaluer la fonctionnalité des services communaux existants et identifier les services non existants et nécessaires aux populations des différentes communes. Cette évaluation permettra de dégager les grandes lignes de fonctionnement actuelle des communes frontalières, avec leurs forces et faiblesses. Elle sera réalisée à partir d'un diagnostic organisationnel et tiendra compte des contraintes et les besoins d'amélioration.

Tâches 2 : Identifier le panier de services communaux et proposer des plans d'amélioration des services existants dans les zones de desserte du projet, en tenant aussi compte des services non existants. Ces plans seront élaborés en étroite collaboration avec les conseils municipaux, les responsables des services concernés et la société civile. Ces plans mettront en exergue les différentes composantes à mettre en œuvre par les collectivités communales.

Tâche 3 : Assurer la mise en œuvre des plans d'amélioration des services communaux dans six (6) communes frontalières (Anse-à-Pitres ; Ganthier ; Ouanaminthe et Belladère ; Capotilles ; Cerca la Source).

Cette mise en œuvre passera, d'une part, par les formations en technique d'accueil et de communication, et, d'autre part, par des propositions d'aménagements physiques (s'il existe), l'investissement dans des domaines spécifiques susceptibles d'augmenter les recettes communales.

Tâche 4 : Elaborer un système de suivi-évaluation participatif de l'amélioration des services communaux, en identifiant clairement, dans un tableau de bord, les indicateurs de suivi appropriés à chaque service municipal ;

Tâche 5 : Organiser une réunion de présentation des résultats de la consultation au projet AGLDT et un atelier de validation des propositions de plan d'amélioration de services communaux au MICT ;

Tâche 6 : Toutes autres tâches en rapport avec la consultation discutées et décidées conjointement avec la direction du projet.

4. LIVRABLES ATTENDUS

- **Livrable 1** - Calendrier de travail et approche méthodologique et outils finalisés

- **Livrable 2 –** Proposition d'un plan d'amélioration des services communaux
    - Inventaire des services communaux existants et non existants
    - Panier de services communaux de base
    - Analyse socioéconomique et financière des services communaux par rapport au panier
    - Les besoins en formation
    - Formulation de recommandations
    - La liste des équipements à acquérir par commune et leur descriptif technique sous forme de bordereau
    - Les listes des aménagements internes à réaliser par commune et leur descriptif technique des travaux, leur quantitatif sous forme de bordereau.

- **Livrable 3** : Elaboration d'un système de suivi et d'évaluation
    - Elaboration d'un cahier de bord

- **Livrable 4** : Plan de formation :
    - Technique d'accueil
    - Technique de Communication
    - Fiches pédagogiques
    - Modules de formation pour les services retenus
    - Guide d'information par service

- **Livrable 5 -** Soumission du rapport final

5. DUREE DE LA CONSULTATION

La consultation s'échelonnera sur une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la signature du contrat.

6. QUALIFICATIONS

Compétences générales :

- Aptitude à interagir, à établir et à maintenir de façon effective, aussi bien avec les collègues qu'avec les bénéficiaires, de bonnes relations de travail dans le respect de la diversité culturelle, de genre, de religion, de nationalité et de différence d'âge ;
- Sensibilité aux questions culturelles et d'égalité entre les sexes ;
- Excellentes capacités interpersonnelles ;
- Dynamisme, rigueur, discipline et sens de réserve ;
- Aptitude à travailler sous pression dans un environnement complexe et évolutif ;
- Flexibilité et attitude positive face au changement ;
- Motivation et capacité à poursuivre son développement personnel et à apprendre ;

Compétences fonctionnelles :

- Connaissance technique avérée pour assumer les responsabilités et exigences du poste avec excellence ;
- Capacité d'établir des objectifs et des normes de performance claires afin d'atteindre des résultats de qualité en concordance avec les objectifs visés ;
- Créativité, bonne capacité d'analyse et recherche de solutions novatrices et pratiques pour faire face à des situations complexes ;
- Aptitude à interagir, à établir et à maintenir de façon effective aussi bien avec les collègues qu'avec les partenaires et les bénéficiaires de bonnes relations de travail dans le respect des diversités ;
- Connaissance des cadres et des processus de dialogue pour un engagement efficace et transparent de la société civile, des groupes de femmes et de jeunes, des personnes handicapées et d'autres groupes exclus dans le développement territorial ;
- Bonnes aptitudes à la communication, au partage du savoir-faire et au relationnel ;
- Capacité de voyager et d'effectuer des missions et visites de terrain dans les zones d'accès difficiles.

Education :

- Diplôme universitaire en Administration Publique, finances locales, Collectivité Territoriale, planification, aménagement du territoire, sciences du développement.

Expériences :

- Avoir au moins 10 ans d'expérience de travail dans le domaine de la planification ou de l'administration locale ;
- Bonne connaissance de la problématique des collectivités communales haïtiennes ;
- Bonne connaissance des outils et méthodes de la planification participative ;
- Bonne capacité d'analyse et de questionnement des données existantes ;
- Expérience antérieure en méthodologies de planification participative est un atout ;

Langues

- Une maîtrise parfaite de la langue française est indispensable ;
- Une connaissance pratique de l'anglais et de l'espagnol sera considérée comme un atout.

7. DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour appliquer, les intéressés devront soumettre les documents suivants :

- Une proposition technique incluant une méthodologie, un plan de travail détaillé et un calendrier indicatif des activités ;
- Un CV détaillé signé soulignant les expériences et expertises dans les domaines recherchés ;
- Les copies de diplômes ou de certificats attestant les compétences requises des membres de la firme ;
- Un engagement de disponibilité à réaliser la prestation au cours de la période indiquée ;
- Une proposition financière signée.

8. CRITERE DE SELECTION :

a. Proposition technique 70%
b. Proposition financière 30%

9. MODALITÉS DE PAIEMENT

Le montant du contrat est un prix fixe et les étapes devront être réalisées indépendamment de la prolongation de la durée spécifiée dans ces termes de référence.

Paiement	Réalisation des travaux	Date de soumission
20%	Livrable 1	5 jours ouvrables après signature du contrat
40%	Livrable 2 et 3	A définir avec le prestataire avant la signature du contrat
20%	Livrable 4	A définir avec le prestataire avant la signature du contrat
20%	Livrable 5	A définir avec le prestataire avant la signature du contrat